

Ordre du jour

- Exercice des délégations accordées à Monsieur le Maire en application de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.
 - 1°/ Sous-traités d'exploitation sur la plage concédée : attribution de 6 lots.
 - 2°/ Réalisation d'une passerelle et aménagement des abords à la Réserve Naturelle de Sainte Lucie : demande de subvention auprès de l'Etat.
 - 3°/ Schéma Départemental de Développement des Enseignements Artistiques : demande de subvention pour l'année 2019.
 - 4°/ Grand Narbonne Communauté d'Agglomération : approbation du rapport de la CLECT.
 - 5°/ Lotissement La Manade : attribution d'un lot.
 - 6°/ Lotissement La Manade : annulation de l'attribution d'un lot.
 - 7°/ Echange parcellaire.
 - 8°/ Cession et acquisition de parcelles entre le groupe Marcou Habitat et la Commune de Port-La Nouvelle.
 - 9°/ Acquisition de parcelles.
 - 10°/ Cession de la parcelle BH n°464.
 - 11°/ Autorisation temporaire d'occupation d'un terrain communal au profit de la SNCF.
 - 12°/ Plan Local d'Urbanisme : annexion de l'arrêté préfectoral créant des secteurs d'information des sols dans le Département de l'Aude.
 - 13°/ Commission communale pour l'accessibilité : rapport annuel 2018.
 - 14°/ Mise à jour du tableau des effectifs.
 - 15°/ Tableau des effectifs : recrutement d'emplois saisonniers.
 - 16°/ Mise à jour du compte épargne temps.
 - 17°/ Destruction de livres hors d'usage à la Médiathèque Municipale.